Recherches ultimes Recherches sublimes

2022

Table des matières

Glossaire 5
CC-BY 2024 8

Glossaire

Tiers-lieu : un tiers-lieu est un espace partagé, défini par 5 éléments : son ancrage dans un territoire, son caractère expérimental, le caractère hybride de ses activités et revenus, sa dimension d'accueil et mixité conviviale, et l'implication des usager·es dans l'évolution du projet.

- bien commun (bien public) to do

- fablab : un fablab est un espace et collectif caractérisé par le partage libre d'un atelier, de machines, de compétences et d'autres ressources pour l'expérimentation technologique inclusive.

- droits culturels : les droits culturels sont un ensemble de droits fondamentaux qui garantissent la participation de chacun·e à la vie culturelle, à travers la liberté de choisir ses références et activités culturelles, de participer aux politiques culturelles, d'accéder à l'éducation, la formation et l'information.

- licences creative commons : les licences creatives commons sont un ensemble de sept licences créées comme un outil juridique garantissant à la fois la protection des droits d'auteur et la libre circulation des contenus culturels.

- bénévole : un·e bénévole est une personne qui donne de son temps et de son énergie à une association ou un projet d'intérêt général, de manière volontaire, sans obligation ni rémunération.

- volontaire : un·e volontaire est une personne qui donne de son temps et de son énergie à une association ou un projet d'intérêt général, de manière volontaire, dans un cadre juridique défini par un contrat et avec la possibilité d'indemnisation. Le Service Civique est un exemple de dispositif français de volontariat indemnisé au sein de structures agréées, pour des personnes de 16 à 30 ans résidant en France. Le Corps Européen de Solidarité (CES) est un dispositif européen de volontariat indemnisé au sein de projets locaux dans d'autres pays européens.

- salarié·e : un·e salarié·e est une personne qui est employé·e par une association ou un collectif formel pour donner de son temps et de son énergie dans un cadre juridique défini par un contrat de travail et moyennant un salaire.

- permanent·e : todo

- prestataire / prestation : un·e prestataire est une personne ou un collectif, extérieur·e à Flux, qui fournit une prestation, c'est-à-dire qui échange des services contre une rémunération.

- partenaire / partenariat : un·e partenaire est une association, un collectif, ou un·e

institution publique ou privée qui coopère de manière structurée avec Flux. Un partenariat suppose des objectifs communs, un engagement réciproque qui peut être verbal ou formalisé de diverses manières. Il est souvent défini dans le temps et il peut être de nature financière, pédagogique, politique, logistique, ou autre.

- partenariat stratégique : un partenariat stratégique est un dispositif de financement européen administré par le programme Erasmus+, qui vise à soutenir financièrement et pédagogiquement le renforcement entre des associations de différents pays européens.

- association : une association est un engagement pris ensemble par deux ou plusieurs personnes, de mettre en commun des ressources pour atteindre un ou des objectif·s commun·s, à condition de ne pas avoir pour but de s'enrichir. Une association est à la fois un projet collectif et un cadre juridique régi par le droit français.

- collectif : un collectif est un engagement pris ensemble par deux ou plusieurs personnes, de mettre en commun des ressources pour atteindre un ou des objectif·s commun·s. Un collectif peut être formel ou informel. Il n'est pas un cadre juridique et peut prendre plusieurs formes.

- territoire : un territoire est un espace géographique, social et/ou administratif sur lequel des personnes et/ou d'autres êtres vivent, qui est délimité et considéré comme une unité cohérente au niveau administratif, physique, social.

- consortium : un consortium est un groupe d'associations, collectifs, institutions publiques et privées, qui s'associent formellement pour un but commun.

- réseau : un réseau est un groupe d'associations, collectifs, institutions publiques et privées, individus, qui constituent un ensemble cohérent. Il peut être formalisé par un cadre commun ou non.

- moments formels : à Flux,

- moments informels

- éducation formelle :

- éducation informelle :

- éducation non-formelle :

- éducation des adultes :

- éco-responsabilité / éco-responsable : l'éco-responsabilité est le fait d'adopter un comportement ou un mode de fonctionnement visant à protéger l'environnement, en cohérence avec la conscience des enjeux environnementaux et de la crise climatique.

- commission : une commission est un groupe de personnes qui se réunissent de manière volontaire pour travailler sur un thème ou un aspect en particulier.

- validisme

- queer

- jeune

- enduit

- humanlab

- personnes concernées

- accessibilité

- adhésion / adhérent

- inter-associatif

- outils / services numériques

- libre / gratuit / open-source

- SCI

- génération

- AFPA :

CC-BY 2024